L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
[illegible] une année d'avance $12
[illegible] la Campagne, deux fois par semaine, [illegible] d'avance $5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la Gazette l'Abeille, pour la publication [illegible] prochaine entière (1846) de tous les avis [illegible] du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication [illegible] chaque langue.
N. Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH. L'arrangement suivant a été [illegible] capitaines des vapeurs CLINTON [illegible] CREOLE pour le reste de l'été. [illegible] CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle-Orléans les mercredis et samedis à dix heures A. M. [illegible] Bayou Sara le samedi il se rendra jusqu'au Fort [illegible] Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans [illegible] à dix heures A. M. [illegible] CREOLE, capitaine J. M. Scott, partira de [illegible] pour le Bayou Sara tous les dimanches [illegible] A. M. et le dimanche il se rendra jusqu'au [illegible] En revenant il partira [illegible] à dix heures A. M.

Le vapeur Brilliant à vendre. Le bateau à vapeur BRILLIANT, ses agrès, [illegible]
Wm. H. AVERY, [illegible]

POUR LA BALIZE [illegible] Le steamer MUSIC [illegible]
JAMES LAROSE. 51 Vieille Levée

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, [illegible]
JOHN HALL. 1 Front Levée

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT RÉGULIER [illegible]
J. J. BERCIER & Co. Agents, 30 Vieille Levée

REMORQUEUR L'ENTREPRISE. [illegible]
ROBERT MURPHY No 62 Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. Le steamer FAME, capitaine A. Dejean [illegible]
BEAUD & LANDRY, [illegible]

POUR NEW-YORK. [illegible] OSWEGO, capt. H. Johnson [illegible]
JAMES E. WOODRUFF [illegible]

POUR MARSEILLE. [illegible]
MARTIAL PEYRET & Co. rue St. Louis No 27

POUR LE HAVRE. [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Partant le 20 juin [illegible] VISTA [illegible]
JENKINS & TIGLER, [illegible] Royale

POUR LE HAVRE. Le navire CHATEAUBRIAND [illegible]
A. SOULIE, rue St. Louis, [illegible]
JENKINS & TIGLER, 5 Royale.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DAL[illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire MO[illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire [illegible] CATON, capitaine Allen, partira sous [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire ME[illegible] capitaine Young, partira sous peu. [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire LUCY [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR GÊNES. Le navire CLARA, [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR TRIESTE. Le navire MOZART [illegible]
L. H. GALE, 93 Commune

POUR LONDRES. Le navire THAR[illegible]
L. H. GALE 93 Commune

[illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas

[illegible] RUSSIA, venant de Bordeaux, [illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas

L'ILLUSTRATION.—Bélièvre, Libraire, a l'honneur [illegible] SIX PIASTRES [illegible] EDITION DE DUBOCHET DE PARIS [illegible] 19 juin

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 18 juin 1846.

CONFORMÉMENT aux résolutions qui ont été adoptées par le Conseil de la Municipalité No. Un, dans ses séances du [illegible] MM. N. Richard et A. Phillips, Wm. Bar[illegible] [illegible] MM. B. Vanosten et J. Dubuc G. Jacquet, [illegible] M. Auguste Brusle démissionnaire—Au café de Jn. [illegible] rue d'Orleans, entre Royale et Bourbon. Inspecteurs—MM. Victor Jomaron et J. C. Ogier, [illegible] M. F. Correjolles démissionnaire—A la [illegible] l'Hôpital, entre Royale et Bourbon. Inspecteurs—MM. John Watkins et Jh. St. Cyr, Jules [illegible]
A. D. CROSSMAN, Maire

OLIVES—50 caisses olives, 100 caisses capres et cornichons, 75 [illegible] vins d'Espagne, à vendre à bas prix par St. Von. BARRETT,
21 Gravier.

HUILE—100 paniers huile d'olive Piagniol 12 bouteilles au panier, 50 paniers dito 6 bouteilles au panier, 30 caisses eau de fleur d'oranger, 20 caisses Warmut di Barino, 50 caisses limon de Palerme, 40 caisses oranger, à vendre par S. V. BARRETT,
23 juin 21 Gravier

VINS—1,500 caisses vin de toutes qualités, en grande et en demi bouteilles, 150 caisses vin blanc, 900 caisses Muscat de Frontignan et Lunel, 50 caisses Curaçao de Hollande, 40 do marasquin de Zara, à vendre par
23 juin S. V. BARRETT, 21 Gravier

COGNAC—25 quarts de pipes et [illegible] Cognac quatrième preuve, [illegible] à vendre par
23 juin S. V. BA[illegible]

CIGARES—700,000 des marques Ugues, [illegible] Evidencia, Cabana, Mulata, Boz, Tacon, [illegible] Albion, Floresta, Grata, Dos Hermanas, Indien, [illegible] y Co., Perla, Elvira, Non plus ultra Constancia et [illegible] qualités assorties, en magasin et à vendre par
17 juin B VALLA, 66, Commune

CIGARES—Un million 675,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Cazadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, [illegible] Segunda Marina, Prensa Habanera, Atala, Libertad, Dichosa Ines, Iris, Cachucha, Orleans, Coronis, Tres Palmas, Urraca, El Cruzado, Minerva, Conill, Emperatriz de Rusia, C. Colon, La Rosa[illegible], Sol, Palma, India Cubana, Europa, India, [illegible] Rivada, R. B. S. Habana, La Maravilla, Emprendedora, [illegible] Puntualidad, Luna, Diana, Aurora, La [illegible] La Lealtad, La Deseada, [illegible] La Alemana [illegible] magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 juin 25, Vieille Levée

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 24 JUIN 1846.

Rien de nouveau sur la question d'Orégon. L'Express dont nous avons publié hier les renseignemens avait devancé les journaux qui nous sont parvenus dans la matinée. Seulement il paraît positif, d'après une correspondance de Washington sous la date du 15 courant, à 11 heures du soir, que le traité a été envoyé ce jour-là même au Sénat, cinq minutes après l'ajournement de ce corps. Quant à l'existence du traité, et surtout quant à l'avis donné par le Sénat au Président, il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute. La manifestation faite par M. Allen au Sénat, la démission de ce belliqueux président du comité des affaires étrangères, les explications dont il l'a accompagnée, celles que M. Cass a cru devoir aussi donner, ce sont là des preuves incontestables pour tout homme qui réfléchit un peu. Elles ont même paru telles à ceux qui, il y a quelques jours, niaient hautement la possibilité d'un arrangement à l'amiable et déclaraient la guerre inévitable. La malle d'aujourd'hui nous apprendra peut-être l'heureuse et définitive solution.

ARMÉE D'OCCUPATION.

Le vapeur *James L. Day* est arrivé hier de Brazos St. Yago, d'où il était parti le 20 courant. Cet arrivage ne nous apporte point de nouvelles importantes.

Le Régiment du colonel Edw. Featherston s'est mis en marche le 19 sur Burrita. Le corps du colonel Wilson, Infanterie, Artillerie et Eclaireurs Texiens, a pris possession de Reinosa.

On dit que Arista et Ampudia sont partis tous deux pour Mexico, afin de s'y justifier, s'ils le peuvent, des dernières défaites qu'ils ont éprouvées. Le bruit courait au camp que Herrera était revenu au pouvoir et qu'un armistice avait été offert au général Taylor.

Parmi les passagers du *James L. Day*, se trouvaient le colonel Payne, qui est chargé de porter à Washington les étendards pris sur l'ennemi, les majors Erwin et Fowler, les capitaines Page, Smith et Stockton, le lieutenant Sturges, tous appartenant à l'armée des Etats-Unis. Ce navire avait aussi à bord les lettres du vapeur Princeton, de la frégate Raritan et de la corvette St. Mary. Il nous a apporté notre correspondance particulière dont nous extrayons ce qui suit:

Camp en face de Matamoros,
15 juin 1846.

Je me suis trompé, en vous annonçant dans ma dernière lettre, la reddition du fameux brigand Canales. Il ne s'est pas rendu et n'a point été pris. On sait seulement qu'il est dans le voisinage immédiat de Reynosa et qu'à la première occasion il sera prêt à donner un coup de main aux Rancheros qui voudront attaquer nos troupes.

Le repos accroît, chaque jour, le mécontentement parmi les volontaires. La chaleur du soleil est extrêmement intense et elle serait intolérable sans le peu de brise qui vient des prairies. Nos tentes, pour la plupart faites de cotonnade de Lowell, nous protègent fort mal; et l'inactivité, combinée avec la chaleur, abat singulièrement notre moral.

Je suis allé hier de nouveau passer la journée à Matamoros et je ne saurais vous donner une idée du changement qui s'y est opéré depuis ma dernière visite. Les deux tiers des maisons que j'avais laissées vacantes, sont maintenant occupées soit par des Américains, soit par des Mexicains, qui font tout bon ménage ensemble. A côté d'un *grog-shop*, vous trouverez sous le même toit une maison de jeu. Les *sportingmen* de la Nouvelle Orléans y figurent. Du reste au milieu du mal que peuvent faire de pareils établissemens, ils produisent un certain bien; car chacun d'eux est obligé de payer mensuellement au profit du fonds de charité des Eglises. Les magasins d'habits et de comestibles abondent aussi à Matamoros, et en somme, la place devient terrible. Les ouvriers et les artisans y trouvent de grandes ressources. On y voit dans beaucoup de rues des charpentiers et des maçons occupés à réparer les maisons; les forgerons ont aussi beaucoup d'ouvrage, et les tailleurs paraissent travailler très fort. Ajoutez à ces industries deux imprimeries; l'une publie déjà la *Republica de Rio Grande*; l'autre qui vient d'arriver de Corpus Christi va commencer la publication d'un journal destiné surtout à rendre compte des mouvemens de l'armée d'occupation et des évènemens de la guerre. Le premier demande l'indépendance du pays, le second est américain.

Près de deux cents déserteurs Mexicains sont arrivés à Matamoros et l'on s'attend à en voir encore arriver d'autres.

Matamoros, 3 heures P. M.

J'arrive ici et je rencontre le capitaine Price, des éclaireurs, qui a suivi le colonel Wilson jusqu'à Reynosa. Il paraît que la plupart des habitans de cette ville ont déserté leurs demeures et se sont éloignés à l'approche du corps d'occupation. Ce corps est campé sur la place publique.

Un déserteur, arrivé ici de Monterey, annonce qu'Arista a été rappelé à Mexico pour y rendre compte de la désastreuse défaite du 9. On l'accuse d'avoir vendu son armée ou de l'avoir placé dans une situation où elle ne pouvait se défendre. Ampudia est parti, dit-on, pour aller soutenir cette accusation. M. Shatzell, le consul américain, est arrivé ici de l'ampico par voie de Pointe-Isabelle.

Les Eclaireurs du capitaine McCullaugh sont partis aujourd'hui pour une reconnaissance: ils ont emporté pour douze jours de provisions.

Le fleuve baisse; mais son courant est toujours à peu près aussi fort que celui du Mississipi. Il s'y trouve assez d'eau pour toutes les embarcations qui peuvent passer la barre.

Matamoros, 17 juin 1846.

Nous n'avons point reçu d'autres nouvelles du colonel Wilson; il est donc probable que tout se passe au mieux de ce côté. Le bateau à vapeur *Aid*, frété par le gouvernement, charge en ce moment des provisions et des munitions qu'il va transporter à Reynosa. Les bateaux à vapeur sont quelque chose de nouveau et de surprenant pour la plupart des habitans du Rio-Grande; aussi l'arrivée de l'*Aid* dans le village de Reynosa causera tout autant de surprise aux Mexicains que de plaisir à nos soldats. Pour beaucoup de Rancheros, frappés de la puissance de la vapeur, il deviendra évident que le Mexique est perdu, puisque nos bateaux à vapeur remontent le Rio Grande. La *Neva* est aussi au mouillage, mais on craint que ce bateau n'ait un trop fort tirant d'eau pour remonter plus loin le fleuve.

Deux décès ont eu lieu hier dans le régiment A. S.; ce sont les premiers. L'un est un volontaire Louisianais dont j'ignore le nom, l'autre est le Dr. Norris, ex-éditeur du *Republican* de Woodville (Mississipi). Je ne sais point à quelle maladie ils ont succombé. Il y a eu quelques cas de rougeole dans la compagnie du capitaine Comstock, mais tous d'un caractère assez bénin. Sauf cette petite exception, l'état sanitaire de l'armée est excellent.

Je ne saurais encore vous donner des renseignemens exacts sur nos mouvemens prochains; mais voici les bruits qui courent et qui me paraissent assez positifs: quand Wilson aura fortifié à Reynosa le régiment Washington en prendra possession, et Wilson marchera sur Camargo pour y établir une redoute. Cela fait, le régiment A. S. viendra relever le régiment Washington qui se rendra à Camargo, tandis que Wilson s'avancera sur Guerrero pour y faire opérer les mêmes travaux que dans les places précédentes. Les régimens qui sont au-dessous de nous, suivront notre mouvement ascensionnel et nous remplaceront à Matamoros.

A une élection des officiers de la cavalerie texienne, le capt Hays a été nommé colonel, et le capitaine Walker, lieut.-colonel. Cela satisfera fort tout le Texas, dit-on; j'en suis donc satisfait aussi.

Caporal.

☞ Nous sommes obligés, pour faire place à nos extraits de nouvelles d'Europe, de renvoyer à demain la continuation du feuilleton des *Trois Sœurs*.

Chronique Locale.

Seconde Cour de District.—M. Horace L. Huntley a entré sa pétition contre l'élection de Thomas C. Poole, comme greffier. La conclusion de ce document est que M. Hunley réclame la qualité de greffier, à l'exclusion de M. Poole.

Meurtre.—Edmond Russel a été renvoyé pardevant la Première Cour de District, comme prévenu du meurtre de sa femme, qui a succombé aux coups qu'elle a reçus.

Thomas Shaunessy est prévenu d'avoir aidé à causer la mort d'Ann Noland, dans la nuit du 14 courant.

Vol et recel.—Peter O'Rourke, prévenu de vol, et André Gotzchalk, d'avoir eu en sa possession une montre volée, ont été arrêtés hier par la police de la 1re municipalité et devront subir une interrogatoire.

Suicide—Le nommé Joseph Sery, âgé d'environ 35 ans, et que l'on dit Français de naissance, s'est suicidé dans la matinée d'hier, en se jetant par la fenêtre d'une maison de la rue des Ursulines, entre Condé et Levée. Le coroner a fait la levée du corps et le verdict du jury a été la conséquence des faits exposés.

—Vol—John Moran a été envoyé pardevant la Première Cour de District, sous la prévention d'avoir volé du linge fait dans le magasin de S. Opdyke, au coin des rues Canal et Nouvelle-Levée.

Deux individus suspects, que l'on croit être les nommés Harper et Ludlow qui ont commis plusieurs escroqueries à St Louis, ont été arrêtés hier. L'un d'eux a été pris au Hewlett's Exchange, et l'autre à l'Hôtel St-Charles. Dans leurs sacs de voyage on n'a trouvé que des sacs de café vides et de pelures de cocos. Ils comparaîtront devant le recorder Baldwin.

Une femme a été arrêtée hier, par la police de la seconde municipalité, pour avoir vendu des liqueurs, sans licence, dans une boutique à l'encoignure des rues Girod et du Cirque. Elle sera examinée devant le recorder Balwin.

Traité de l'Orégon.—On lit dans la correspondance que le Mercury de Charleston reçoit de Washington, sous la date du 14 courant:

"On assure que le traité de l'Orégon est signé et qu'il sera envoyé demain au Sénat, qui probablement l'approuvera avant de s'ajourner. On prétend que le Traité se compose de cinq articles suivans:

Art. 1.—Détermination de la frontière: le 49° depuis les montagnes Rocheuses jusqu'au détroit de la Reine Charlotte; de là une ligne qui va vers le Sud par le détroit de San Juan de Fuca jusqu'à l'océan Pacifique.

Art. 2.—La navigation du Colombia sera libre après l'expiration de la charte de la compagnie d'Hudson et continuera à l'être si la charte est renou[illegible]

[illegible] 3.—Les rivières, ports et hâvres, au nord du [illegible] ouverts au commerce de deux pays.

[illegible] Stipulation d'une indemnité réciproque [illegible] et les comptoirs appartenant aux An[illegible] 49°, et aux Américains au nord du [illegible]

[illegible] Indemnités au [illegible]

[Extrait d'une lettre de Vera-Cruz du 11 juin.]

On me dit à l'instant qu'une goëlette de guerre américaine va partir pour la Nouvelle Orléans et j'en profite pour vous écrire ces lignes.

Depuis ma dernière, par la voie de la Havane, rien n'a changé dans notre triste position. Le blocus continue avec vigueur et les affaires sont totalement nulles pour ne pas dire archi mauvaises. On attend l'escadre américaine d'un jour à l'autre et la panique est si grande dans la ville, que la majeure partie des familles l'ont évacuée. On s'attend à l'attaque du château et de la ville, parce qu'on dit qu'il vient deux vaisseaux de ligne et 4 frégates. On a fait des retranchemens dans toutes les rues, Dieu sait pourquoi.—Ce sera la répétition de ce qui a eu lieu du tems des Français.—On a installé de nouvelles batteries à côte les *Baluartes*, elles sont garnies de pièces de 60 et d'obus de gros calibre. Tout cela est fait pour appeler le feu sur la ville et pour démolir beaucoup d'édifices.

La garnison souffre beaucoup du *vomito* qui fait de grands ravages, et elle doit être aujourd'hui considérablement réduite.

Le président Parédes a ouvert le nouveau Congrès par un message dans lequel il demande qu'on déclare la guerre &c. Je vais me le procurer pour vous l'envoyer.

La douane a emballé ses archives et se prépare à lever le camp.—Il en est de même des autres administrations.—Elles ont exigé avec arrogance le règlement absolu de tous nos droits et cette mesure va causer de graves conséquences au commerce qui est déjà aux abois.

Plusieurs navires ont été retenus à Sacrificios.—Le *Jeune Frédéric*, du Havre, est reparti avec son chargement pour la Havane.

Nous espérons que les Américains commenceront rondement et promptement cette guerre, c'est le parti le plus sûr d'en finir de suite, car le gouvernement est dans les plus grandes perplexités. On se prononce de tout côté dans l'Intérieur. Nous sommes dans une anarchie complète.

INDEPENDANCE DU YUCATAN.

Nous apprenons d'un passager arrivé sur la barque *Turquin*, que le 16 de ce mois, le commandant Ingraham, du brick de guerre des Etats Unis *Somers*, a reçu des dépêches du Congrès de Yucatan, déclarant la neutralité de cette province et offrant de fournir au brick tout ce dont il pourrait avoir besoin. Le commandant, profitant de l'offre, a immédiatement fait transporter des provisions à son bord et a mis en mer dans la même soirée, dans l'intention de se joindre à l'escadre devant Vera-Cruz.

La goëlette Yucatèque *Ventura*, est partie le 18, pour la Nlle. Orléans.

☞ Nous sommes redevables à l'obligeante attention de M. Emile La Sère d'un extra de l'*Union* renfermant les nouvelles du *Great Western*.

Le vapeur des Etats-Unis *Spencer*, capitaine Currier, parti de Charleston le 10 courant, pour se rendre dans le Golfe, a dû rentrer dans ce port le 17, par suite de fissures qui se sont déclarées dans ses chaudières.

Un juste compliment—Le *Picayune* écrivait dernièrement un article dans lequel il repoussait, au nom de la presse de la Nouvelle-Orléans, l'accusation d'exagération que quelques journaux du Nord lui avaient adressée. Le *Republican* de Savannah cite cet article et y ajoute les observations suivantes: "Nous attestons avec plaisir la justesse de ces allégations. Nous avons constamment lu avec l'attention d'un critique la plupart des journaux de la Nouvelle-Orléans, et nous doutons qu'il y ait dans le pays un corps éditorial qui professe plus de respect pour la vérité et qui déploie en même tems plus d'activité et de zèle."

Mormons—Le petit nombre de Mormons, restés à Nauvoo, court, à ce qu'il paraît de sérieux dangers. Une force considérable d'anti-Mormons était campée à peu de distance de la ville et paraissait résolue à attaquer les Mormons. Ceux-ci se préparaient à se défendre vigoureusement et avaient même obtenu quelques secours de la population du voisinage: ils étaient au nombre de huit cents environ, tandis que leurs adversaires ne comptaient pas plus de quatre cents. Une collision paraissait inévitable.

New-Hampshire—Le triomphe de la coalition des whigs et des indépendans est complet dans cet Etat; mais les locofocos font leurs préparatifs pour prendre leur revanche aux prochaines élections: ils sont bien capables d'y réussir.

EUROPE.

Nos journaux français nous sont arrivés hier, en compagnie des feuilles anglaises et de celles du Nord. Ces dernières ne renferment guères de nouvelles dont nous n'ayions déjà donné la substance d'après l'excellent Extra publié par notre confrère le *Commercial Times*, et nous n'y trouvons que fort peu de choses à puiser. Quant aux journaux français, ils sont plus riches pour nous, et les détails que nous leur empruntons, ne paraîtront sans doute point dépourvus d'intérêt.

Les préoccupations de l'Angleterre, ainsi qu'on l'a déjà vu, sont exclusivement fixées sur la loi des céréales à l'intérieur, sur les questions de l'Oregon et du Mexique à l'extérieur. Les manifestations de l'opinion publique, à propos des deux dernières, n'ont eu par le fait rien d'hostile, rien qui puisse compromettre le moins du monde la paix qui se conclut à Washington. Le *Great-Western* n'aura fait qu'apporter à notre gouvernement la confirmation des bonnes dispositions du cabinet anglais; rien n'indique encore que ce cabinet veuille intervenir dans la question mexicaine; mais, dans tous les cas, s'il le fait, ce ne pourra être qu'à titre d'ami et que par des moyens pacifiques. Tout semble en donner l'assurance.

La France continue à jouir du calme que nous constatons depuis plusieurs mois, à chaque arrivage. Les sympathies exprimées en faveur de la Pologne n'étaient point de nature à troubler une situation aussi prospère et aussi bien établie. La Chambre des Députés achève fort paisiblement une session qui compte quelques épisodes intéressans, mais point d'orageux. La colère de M. Thiers paraît avoir pris fin avec la discussion engagée entre le *Constitutionnel* et les *Débats*; sa lettre sur les affaires du Rio de la Plata semble en avoir été le dernier signe, et rien n'indique qu'il veuille, comme on l'avait dit, rompre le silence, avant la fin de la session, pour faire contre le ministère une dernière et vigoureuse démonstration. Du reste, les élections générales qui vont avoir lieu, ne tarderont pas à jeter quelqu'excitation dans les esprits. La Chambre actuelle a fait son temps; elle va être remplacée par une autre; et les divers partis, conservateurs-monarchiques, libéraux-monarchiques et républicains, vont faire de leur mieux pour avoir leurs représentans dans la prochaine Législature. Les premiers y seront, sans nul doute, en majorité: la seule question est de savoir s'ils y seront en majorité ministérielle. L'époque des élections est fixée, à ce qu'il paraît; le cabinet a décidé que les collèges électoraux seraient convoqués pour le 1er août. La seule question importante qui se discute, c'est celle de l'avenir de l'Algérie: cette colonie française aura-t-elle un ministère particulier! Sera-t-elle donnée à titre de vice-royauté au duc d'Aumale! Voilà ce qui occupe en ce moment la presse.

L'Espagne est dans un de ces moments de repos ou de prostration qui suivent toutes les crises; quant au Portugal, l'insurrection est loin d'y être étouffée. Les autres pays de l'Europe n'offrent rien de saillant; tout y marche sans bruit, mais peut-être point sans souffrances. On n'a point entendu un seul cri du côté de la Pologne: il règne par là un silence de mort. Pauvre Pologne!

France.

Evasion du prince Louis-Napoleon.

Voici les intéressans détails que donne sur cet événement une correspondance du 26 mai:

Le prince Louis-Napoléon s'est évadé hier au château-fort de Ham, où il était enfermé depuis l'arrêt de la cour des pairs qui l'a condamné à la détention perpétuelle. C'est à sept heures du matin que cette évasion a eu lieu, et, d'après ce qui nous a été rapporté cet après-midi à la chambre, comment le prisonnier est parvenu à tromper la vigilance de ses gardiens.

Il y avait, dans l'intérieur du château, un atelier d'ouvriers employés à des réparations dont plusieurs bâtimens avaient besoin. Soit que le prince ait réussi à gagner l'un de ces ouvriers, soit que les relations qu'il entretenait avec l'extérieur aient seules facilité ses projets, toujours est-il qu'il a pu se procurer des vêtements d'ouvrier, et qu'à l'aide de ce déguisement, il est parvenu, sans rencontrer aucune difficulté, sans éveiller aucune défiance, à franchir les portes et le pont-levis de la citadelle.

C'est à sept heures du matin, venons-nous de dire, que l'évasion s'est consommée, et c'est à sept heures du soir seulement, c'est-à-dire lorsqu'il était sans doute beaucoup trop tard pour courir après le fugitif, qu'on s'est aperçu du départ du prince. Il paraît que Louis-Napoléon, pour que le commandant du fort ne pût pas trouver étrange qu'il ne se promenât pas, comme il en avait l'habitude, à certaines heures de la journée, lui avait fait dire le matin qu'il était indisposé et qu'il resterait au lit. A sept heures du soir, le commandant, qui voulait avoir par lui-même des nouvelles du malade, se rendit dans sa chambre, et fut fort étonné de ne trouver dans son lit qu'un mannequin, coiffé et couché comme le prince l'était d'ordinaire. L'éveil fut aussitôt donné, et toute la brigade de gendarmerie de Ham fut mise en campagne. Mais il était trop tard. Il ne restait plus au commandant du fort qu'à faire connaître au gouvernement, dans le plus bref délai possible, que son prisonnier lui avait échappé, et comme il n'y a pas de télégraphe à Ham, qui permette de communiquer avec Paris, il fut réduit à faire partir une estafette, qui n'est arrivée que ce matin, vers cinq heures. Le ministre de l'intérieur a été réveillé, et le télégraphe mis en mouvement dans toutes les directions; mais il est probable que depuis plusieurs heures déjà le prince Louis était à l'abri des atteintes de la police française.

MM. Duchâtel et Antoine Passy ont été, cet après-midi, à la chambre, l'objet de nombreuses questions au sujet de cet événement. Ils ont cherché à faire la meilleure contenance possible en présence des quolibets et des railleries qui pleuvaient sur eux de toutes parts: "C'est ainsi, leur disait-on, que vous gardez vos prisonniers d'état!" et chacun d'ajouter à plaisir le [illegible] dans le cœur de ces deux vigilans cerbères, [illegible] le ministre de l'intérieur et son sous-secrétaire [illegible]

[illegible]

---

si peu prisonnier sur parole que, pour mieux s'assurer qu'il ne pouvait partir, on avait préposé à sa garde un double cordon de sentinelles. Ces sentinelles garnissaient non-seulement les remparts du fort, mais les glacis extérieurs qui l'environnent. Si le prince eût cherché à s'évader autrement qu'en franchissant la porte du château, comme pouvaient le faire tous ceux qui n'étaient pas prisonniers comme lui, il eût été immédiatement surpris et arrêté dans l'exécution de ses projets.

Tous les journaux ont parlé des démarches que Louis Napoléon avait faites, il y a quelques mois, auprès du gouvernement, pour obtenir la faveur d'aller fermer les yeux à son père, dont l'âge et les infirmités annonçaient la fin prochaine. Le prince demandait un peu de liberté, pour aller remplir ses devoirs de fils, et il prenait l'engagement d'honneur, aussitôt ces devoirs auraient été remplis, de venir se reconstituer prisonnier. Le ministère ne repoussa pas brutalement cette demande; mais il mit à la faveur qui lui était demandée des conditions telles, que le prince Louis, malgré le désir qu'il avait de revoir une dernière fois son père, ne crut pas pouvoir les accepter. C'est de ce moment, que datent ses projets d'évasion. Ces projets ont réussi, et nous ne croyons pas que beaucoup de personnes, en France, s'en affligent. Le prince Louis n'a jamais soulevé contre lui d'autres colères que celles du monde officiel, dont il a, à deux reprises, troublé la quiétude. Quant au pays, il a toujours vu ses tentatives avec assez d'indifférence, et il s'en serait bien moins ému encore si les instincts généreux qui, au dire de ceux qui connaissent le prince Louis, animent ce débris de la grande race de Napoléon n'avaient si souvent contrasté avec les sentiments égoïstes et mesquins de notre gouvernement.

P. S.—Voici quelques nouveaux détails qui expliqueront et feront mieux comprendre ceux qui précèdent sur l'évasion du prince Louis Bonaparte. Hier matin, vers sept heures, le médecin particulier du prince vint le voir, resta quelque temps dans sa chambre (et c'est pendant ce tems que celui-ci s'évada), et à huit heures, au moment où il allait quitter le fort, il rencontra le commandant et lui dit: "Je viens de voir le prince; il a eu la fièvre toute la nuit, et je l'ai trouvé ce matin encore très agité, je lui ai recommandé de ne pas quitter le lit. Je reviendrai le voir dans la journée, et s'il n'allait pas mieux, je crois que j'ordonnerais une application de sangsues. Il a besoin du repos le plus complet, et comme il y a des ouvriers qui travaillent en ce moment dans le voisinage de sa chambre, vous ferez bien de les envoyer un peu plus loin."

Le commandant s'empressa de donner les ordres nécessaires pour cela, et pendant toute la journée, le calme qui régnait aux environs de l'appartement du prince ne fut troublé que par les allées et venues de son valet de chambre, qui apporta diverses potions calmantes. Le médecin vint, comme il l'avait annoncé, à diverses reprises, et après sa dernière visite, qui eut lieu à cinq heures du soir, il dit au commandant: "Le prince est un peu mieux, et si vous voulez lui faire une courte visite, il vous recevra volontiers." Là-dessus, il partit.

Le commandant du fort, qui, pour se conformer à ses instructions, ne devait pas laisser passer un seul jour sans s'assurer *de visu* que son prisonnier était bien sous sa main, se décida à entrer dans sa chambre vers sept heures du soir. Nous laissons à penser la surprise qu'il éprouva, lorsqu'après avoir vainement demandé au malade comment il se trouvait, sans en recevoir de réponse, il se risqua à se pencher sur son lit, et reconnut qu'il n'avait adressé la parole qu'à un mannequin.

Il paraît que le ministère n'a pas voulu accepter ces faits comme parfaitement exacts, car M. Duchâtel annonçait cet après-midi, à la chambre, qu'il avait donné l'ordre de faire arrêter le commandant du fort. Pareil ordre a été donné en ce qui concerne le médecin et le valet-de-chambre du prince Louis, mais on assure que ceux-ci, après avoir mystifié pendant toute une journée le commandant et tous les surveillans préposés à la garde du prisonnier, avaient cru prudent de se soustraire par la fuite aux poursuites dont ils pourraient être l'objet lorsque la vérité viendrait à être connue.

C'est sous le déguisement d'un ouvrier du génie, employé dans le voisinage de sa chambre, que le prince Louis s'est évadé.

On assure que les premiers ordres que le ministère a donnés ce matin, à la nouvelle de l'évasion, ont eu pour objet de diriger toutes les recherches de la police du côté du port de Saint-Valery-sur-Somme, où l'on suppose que le prince a pu chercher à s'embarquer pour gagner l'Angleterre. Cette supposition ne nous semble reposer sur aucune donnée raisonnable. En effet, de Ham à St-Valery, il y a environ vingt-cinq lieues à franchir, et pour traverser utilement un aussi long espace, il fallait avoir la certitude d'arriver à St-Valery à l'heure de la marée et d'y trouver une barque prête à mettre à la voile. Il est plus présumable que le prisonnier se sera dirigé vers la frontière de Belgique, par St-Quentin, le Cateau, Landrecies, Maubeuge, etc., course qui assurément présentait moins de difficultés que le voyage de St-Valery et un embarquement problématique dans ce port.

Ce soir, à six heures, le gouvernement n'a reçu aucune dépêche qui lui annonce que le prisonnier est repris et qui lui permette même de penser qu'il est encore sur le sol français.

Affaire Lecomte.—Le rapport de la commission d'instruction dans l'affaire Lecomte a été lu à la Cour des Pairs le 27 mai. Cette Cour aura statué ensuite sur la mise en accusation de ce régicide. "L'arrêt de renvoi sera signifié aussitôt qu'il aura été rendu, dit un journal, et dix jours après, c'est-à-dire à l'expiration du délai prescrit par le Code de Procédure criminelle, les débats du procès s'ouvriront devant la Cour des Pairs."

Démission du général Bugeaud.—Le fait de la démission offerte par M. le maréchal Bugeaud, de ses fonctions de gouverneur-général de l'Algérie, se confirme; c'est M. le général Coummans qui a été chargé d'apporter cette démission à Paris, où il est arrivé hier matin.

Voici comment l'*Algérie* s'exprime sur les motifs attribués au prochain retour en France de M. le maréchal Bugeaud:

"L'annonce du retour de M. le maréchal Bugeaud donne lieu aux suppositions les plus extraordinaires. Le bruit s'est répandu à Alger que M. le duc d'Isly avait envoyé sa démission au roi, à propos de la nomination d'un vicaire général autre que le candidat périgourdin de M. le gouverneur général. D'autres personnes prétendaient que cette résolution avait été prise à la réception de lettres de France apportant le rapport de la commission du budget, et annonçant l'intention formelle du gouvernement de créer un ministère spécial de l'Algérie. D'autres encore assuraient qu'un motif beaucoup plus grave avait été allégué par le maréchal.

"Le seul motif de la résolution de M. Bugeaud, c'est la fin de la guerre en Algérie. Le duc d'Isly a fait en Afrique tout ce qu'il pouvait y faire de bien; il l'a senti, il le déclare: ce sont deux mérites de plus dont la France doit lui savoir gré."

Diverses correspondances y donnent d'autres motifs; voici ce que nous trouvons dans le *Sémaphore* de Marseille:

"Le gouverneur-général de l'Algérie, se trouvant en désaccord avec le ministère, notamment sur la question de la Kabylie, las des attaques des journaux, et n'approuvant pas la création d'un ministère spécial pour l'Algérie, aurait irrévocablement pris le parti de donner sa démission, et il paraît décidé à quitter la colonie lorsqu'il aura remis l'Ouarencenis dans l'état où il se trouvait au mois d'octobre.

"Ce que nous venons de dire est confirmé par une lettre d'Alger, en date du 10 mai. D'après cette lettre, de nouvelles difficultés se sont élevées qui ne permettraient plus au duc d'Isly de conserver son poste difficile. Cette lettre ajoute que les opérations que M. le général Bugeaud vient d'entreprendre dureront tout au plus quinze jours.

"Le général Baraguay-d'Hilliers, le duc d'Aumale, plusieurs aides-de-camp du ministre de la guerre sont venus successivement conférer avec le maréchal. La réponse du gouverneur général à ces communications n'aurait pas été telle qu'on l'aurait désirée."

On lit en outre dans le *Courrier Français*, sous la date du 22 mai:

Un conseil des ministres a eu lieu aujourd'hui mercredi et a duré fort long-temps. On s'y est occupé exclusivement des questions que soulève la démission du maréchal Bugeaud, que rapporte d'Alger M. le général Magnan. Le conseil n'a pas pris de décision définitive; il s'est ajourné au 25 de ce mois, époque à laquelle on attend des dépêches importantes de M. le duc d'Aumale.

Si cet événement a lieu, en effet, il est plus que probable que le duc d'Aumale sera appelé au gouvernement de l'Algérie, peut-être avec le titre de vice-roi. On lit à ce propos dans la correspondance du *Journal du Havre* du 27 mai:

"On sait que la *France Algérienne* est un journal d'Alger que M. Bugeaud honore de sa prose. En ce moment, le ministère spécial, demandé par M. Dufaure, et les bruits de l'établissement d'une vice-royauté, inspirent les critiques de M. Bugeaud. Voici comment, lui ou son secrétaire rédacteur, termine un article sur l'assimilation progressive au régime français:

"*Le ministère spécial* sera, comme on l'a dit, un cabinet en miniature: il aura sa division correspondante à chaque portefeuille. Pourra-t-il, voudra-t-il jamais en détacher aucune, pour la rendre au département qui la réclamerait? S'il y consentait une fois, deux fois, que lui resterait-il? On ne saurait ainsi démolir un ministère pièce à pièce: il faudra donc l'abattre tout d'une fois, c'est-à-dire se tirer du *statu quo* par un bouleversement général. Or, il n'est pas douteux que le ministère menacé ne pare très long-temps ce coup, et, du temps qui court, nos nécessités parlementaires ne lui en fourniront que trop les moyens; il s'éternisera comme celui d'Irlande en Angleterre. Nous avons vu et nous verrons peut-être encore créer des ministères; nous ne supposons pas que jamais on en supprime.

"*La vice-royauté* serait un engagement pris pour la vie entière du prince auquel on la décernerait. Mais nos princes sont jeunes; plaise à Dieu qu'ils vivent longtemps! et, à ce vœu, nous joignons l'espoir d'être mûrs, du moins en partie, pour l'assimilation française bien avant l'époque de leur mort. "Ne serait-il point alors à craindre que leur existence ne devînt une entrave à nos progrès, à notre émancipation? Comment destituer un prince? Quelle position lui faire après la vice-royauté!"

Ces derniers argumens, avec tant d'autres, méritent d'être médités; et M. Bugeaud, dans maintes circonstances n'a pas montré autant de jugement que lorsqu'il a écrit ou fait écrire ces dernières lignes.

Faits Divers—Le ministre de l'intérieur vient de prendre des mesures pour l'établissement du service de la télégraphie électrique sur le chemin de fer de Paris en Belgique. A cet effet, il a notifié à l'administration de cette ligne l'intention du gouvernement, et l'a invité à réserver sur divers points du chemin de fer des terrains suffisans pour y construire des maisons de garde, des bureaux d'employés, et des bâtimens servant au matériel de la télégraphie.

Sur la ligne de l'Ouest, la télégraphie électrique sera établie de Versailles à Chartres, section en cours d'exécution, et plus tard elle sera prolongée jusqu'à Rennes.

—On commence à se familiariser en France avec les merveilles des télégraphes électriques. Mais on ne se doute pas encore des ressources pratiques que l'on peut retirer de cette admirable invention moderne.

M. Bain, l'inventeur d'un des principaux systèmes de télégraphie électrique, vient d'en appliquer le principe aux horloges des chemins de fer. On sait combien il est important que toutes les horloges [illegible] marchent régulièrement, la [illegible]

[illegible]

en même tems les aiguilles à Glasgow, à une distance de soixante quinze kilomètres. Le courant électrique est tellement instantané que les deux cadrans marquent l'heure avec la plus parfaite régularité.

Des horloges intermédiaires vont être placées sur la même ligne aux deux stations de Linlithgow et de Falkirk. Ce sera le balancier d'Edimbourg qui sera chargé de faire marcher les aiguilles. L'inventeur va bien plus loin, et lorsque des télégraphes électriques seront établis, et en communication sur toutes les lignes d'Angleterre et d'Ecosse, il croit pouvoir faire marcher toutes les horloges à la fois, quand bien même elles seraient au nombre de cinq ou six cents, avec un seul balancier qui serait installé à l'observatoire de Greenwich.

De cette manière toutes les compagnies auraient des horloges parfaitement réglées d'après le tems astronomique, et les convois ne risqueraient plus de se rencontrer au milieu de la voie par suite de la différence des horloges de chaque station.

—Une nouvelle ville s'élève en ce moment aux portes de Paris, sur d'immenses terrains situés entre l'avenue de la Chaussée-du-Maine et le chemin de fer rive gauche. On nommera cette nouvelle ville Athènes. On peut voir déjà, à l'angle de plusieurs maisons que l'on achève de construire, les noms de rue du Pyrée, passage des Thermopyles, place Léonidas, square Aspasie, carrefour Alcibiade, etc., etc. Quelques villas élégantes sont déjà habitées par des Athéniennes qui ont pour habitude de sécher, comme on dit à Paris, les appartemens neufs. Ce qui rend piquant ces appellations historiques de ces rues et passages, c'est le voisinage du boulevard du Mont-Parnasse, qui, dans la nouvelle Athènes, aura pour pendant le boulevard du Mont-Olympe.

—On parle d'une promotion de pairs pour la fin de la session. On cite, parmi les députés devant être nommés à cette dignité, MM. Barbet, le maréchal Bugeaud, Calmon, directeur-général de l'enregistrement et des domaines; Chasles, le baron Chassiron, le comte Cornudet, Debelleyme, premier président du tribunal de première instance de la Seine; le baron Duprat; Gautier d'Uzerche, Harle, le général Jacqueminot, le comte de Meynadier et Achille Vigier. Ce qui vaut surtout à ce dernier une promotion qu'il ne désirait pas beaucoup, c'est qu'il est loin d'être un orateur, et de pouvoir rendre au ministère aucun service de tribune. Or, comme on a l'espoir de faire nommer en son lieu et place M. le premier président Plougoulm, on a trouvé que c'était un excellent calcul d'élever M. Vigier à la dignité de pair de France.

Le Journal du Havre, ou plutôt sa correspondance, fait une peinture assez burlesque de la grande revue qui a eu lieu au Champ de Mars et l'honneur d'Ibrahim-Pacha. La voici:

Le lundi, 25 mai, à onze heures et demie a commencé, au Champ-de-Mars, la revue promise à Ibrahim-Pacha. 30 bataillons d'infanterie, parmi lesquels tous les ouvriers militaires de la manutention des magasins de la guerre et tous les employés des hôpitaux militaires, 100 escadrons de cavalerie, huit batteries d'artillerie, présentant un effectif de 25,000 hommes, étaient installés et disposés dès dix heures. Plusieurs régimens avaient parcouru des distances considérables en venant de Saint-Germain, Versailles, Rueil, etc. La revue a été faite au trot, le défilé a eu lieu, pour l'infanterie, au pas accéléré, souvent au pas de course, et, pour la cavalerie, au galop.

Les voitures de la cour, dans lesquelles se trouvaient toutes les dames de la famille royale et de la maison du roi, ne sont arrivées qu'à midi. Le défilé n'a commencé qu'à leur arrivée.

Les mesures de la police étaient telles, qu'il était impossible d'entrer dans le Champ-de-Mars, même avec des billets distribués à l'avance, cependant l'affluence des spectateurs était considérable. On ne pouvait s'introduire dans l'enceinte fermée par les lances qu'à l'aide d'escalade, et il sont arrivés des accidens sans nombre, dont la vigilance de la police ne s'était pas préoccupée. L'uniforme d'officier de la garde nationale n'était pas toujours un moyen d'obtenir le droit de passage et plusieurs officiers ont dû se risquer à escalader aussi. Le défilé s'est opéré avec un grand désordre, qui était justifié par la fatigue des troupes depuis plusieurs heures. On a remarqué avec intérêt l'école royale de Saint-Cyr, l'arme au bras et le sac sur le dos; leur discipline faisait bien augurer, pour l'avenir militaire, de cette pépinière d'officiers. Au milieu des entraves sans nombre qui ont gêné la curiosité de la Parisienne, il a été bien difficile de se rendre compte [illegible] Cependant, il paraît certain qu'il n'a pas passé la revue; il assistait au défilé dans la tribune royale. Quant à Ibrahim, il paraissait presque insensible à ce déploiement de forces, car le sang-froid oriental l'emporte de beaucoup sur le flegme britannique. Le défilé ne s'est opéré que vers 5 heures, déjà la majeure partie des escadrons de cavalerie est dirigée sur Vincennes, pour la petite guerre de demain.

—Des troubles sérieux, mais heureusement [illegible] politiques ont eu lieu à Elbeuf le 22 et le 23 mai. Des rassemblemens qui ne se composaient pas à moins de trois ou quatre mille ouvriers ont attaqué et pillé en partie la fabrique de M. Félix Aroux, manufacturier de la rue de Paris. La gendarmerie de la ville et la garde nationale ont été impuissantes à réprimer le désordre; il a fallu faire venir de Rouen un bataillon du 21e de ligne. La présence de cette force armée a ramené la tranquillité.

—M. de Sade, député de l'Aisne, a succombé le 21 au matin, à une attaque d'apoplexie. Il se trouvait dans sa chambre, en compagnie de deux personnes, avec lesquelles, il s'entretenait comme s'il n'eut éprouvé aucun malaise, lorsque tout à coup il tomba par terre. Quand on le releva, il était mort. M. de Sade était le fils de celui qui s'est acquis une si triste célébrité par des romans d'une infâme scandaleuse. Il n'avait rien de l'immoralité de son père; il était homme de bien; il avait fait partie de l'opposition sous la Restauration, et il siégeait encore à la gauche au moment de sa mort.

—Une jeune femme, qui a fait remarquer l'été dernier et durant le cours de cet hiver dans les bals publics, où elle figurait en première ligne avec les femmes Pomaré, Mogador et autres, vient d'être assassinée à Reims par un jeune homme qui, dit-on, en avait fait sa victime. Nous n'avons encore aucun renseignement détaillé; nous savons seulement que l'individu auteur de ce crime vient d'être arrêté et que des commissions rogatoires, envoyées à Paris, ont déterminé ce matin même des perquisitions qui ont eu lieu au dernier domicile de cette malheureuse, qui se nomme Marguerite Lecuyer, dite la Polka.

Portugal.

L'insurrection de la province de Minho, que l'on croyait éteinte, renaît plus alarmante que jamais. Son but, et menace de s'étendre aux provinces de: Alto, Beira et des Trazos Montes. L'Alemtejo et les Algarves ne sont à peu près tranquilles que parce que les autorités ont pris sur elles de suspendre la perception des nouveaux impots et l'exécution des dernières mesures sanitaires.

Les marins ont fait aux troupes royales une guerre de guérillas. D'un autre coté, des rixes sanglantes ont eu lieu entre les troupes de ligne et un nouveau corps de police que le ministre de la justice Bernard Cabral a organisé sous le nom de *Bataillon de la Sécurité*. Le bataillon de la Sécurité s'est mutiné, et il a fallu lui retirer ses armes; une compagnie stationnée à Bomin, près d'Oporto, a refusé de les livrer, et, aidée de quelques ouvriers des environs, elle a fait feu sur la garde municipale d'Oporto envoyée contre elle. Il en est résulté un combat qui a coûté la vie à un assez grand nombre de soldats de part et d'autre.

Une opposition violente s'est aussi manifestée contre le cabinet sur le terrain parlementaire; les cortès sont restées assemblées malgré le décret qui supprime provisoirement la constitution; mais le ministère a empêché la presse de reproduire le compte-rendu de leurs débats. Le comte Lavradio, ancien compagnon d'armes de don Pedro et membre influent de la chambre des pairs, a vu dans cette mesure une infraction aux privilèges des cortès, et, à la suite d'une discussion très vive avec M. Costa Cabral, il a protesté contre ce qu'il a nommé l'illégalité de la conduite des ministres, et il s'est retiré de la chambre suivi d'une quinzaine de pairs formant la minorité. Le duc de Palmella, qui était absent lors de la séance signalée par cette espèce de retraite en masse, a adhéré depuis à la protestation de ses amis.

A la chambre des députés, on a fait la motion d'une adresse à la reine pour la prier de renvoyer ses ministres; cette motion a été rejetée à une assez forte majorité. Cependant, parmi ceux qui l'ont appuyée, il s'est trouvé plusieurs membres qui avaient jusqu'alors soutenu le ministère.

Malgré les difficultés de cette situation, la reine persiste, dit-on, à maintenir M. Costa Cabral. Les mesures de rigueur sont à l'ordre du jour, et plusieurs arrestations ont été faites à Lisbonne, entre autres celle du rédacteur en chef du journal *Revoluçao*.

Le choléra en Perse et aux Grandes-Indes.—On a déjà annoncé que le choléra a reparu dans plusieurs provinces de la Perse, où il a fait de grands ravages dans toutes les principales villes. L'épidémie s'est répandue depuis Bockhara jusqu'à Herat et Meshio, puis elle a pris la direction du sud de la mer Caspienne jusqu'à Teheran et à Ispahan. Les nouvelles récentes d'Odessa portent qu'elle a traversé le territoire russe et a paru à Tiflis, se dirigeant vers le Nord entre la mer Caspienne et la mer Noire. D'un autre côté, le choléra s'est déclaré tout à coup à Ozenburg dans les mines des monts Ourals; il a traversé le Volga et a fait son apparition en Europe à Casan, à près de 2,000 kilomètres de Saint-Petersbourg.

Si les détails qu'on a reçus sont exacts, la maladie a suivi une direction fort irrégulière. Elle s'est avancée de l'ouest au nord, et elle ne paraît pas avoir suivi les bords des fleuves comme à l'époque de la grande irruption de 1828 à 1832. Le choléra, qui a fait tant de ravages en France en 1831 et 1832, avait ravagé la Perse pendant sept ans, de 1823 à 1830. Sa première apparition date de 1823, à Ozenburg, et elle était restée aux environs de cette ville pendant cinq ans. Elle reparut à Ozenburg en 1829, et alors de cette seconde irruption, ses ravages furent si grands, que plus du dixième de la population fut attaquée et la moitié des personnes attaquées furent rapidement emportées. Il se déclara à Saint-Petersbourg en juillet 1831, et en France au mois d'octobre de la même année.

Tiflis, où le fléau paraît exercer de nouveaux ravages, sa première apparition avait enlevé les trois [illegible] des personnes attaquées.

ATTENTION—Les articles ci-après sont vendus [illegible] au dépôt véritable du Remède Magique de Dal[illegible], 1 rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour [illegible] aiguë, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de [illegible], Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, [illegible] de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la [illegible], remède de Bernard, contre la colique, Teinture [illegible] pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux [illegible], Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour rhumes, consomption, etc. 17 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co. Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert [illegible] toutes espèces de vers, qui non seulement les détruit [illegible] et donne de la vigueur à tout le système, mais encore [illegible] adoucit et précipite tout le mucus qui séjourne dans l'estomac et les intestins des enfans, surtout de ceux qui sont mal portans. Le mucus forme le nid dans lequel engendrent les vers, et que faisant disparaître ce mucus, il leur est impossible de rester dans le corps. Ce remède [illegible] dans ses effets, n'attaque pas le système, et la [illegible] du malade s'améliore par son emploi, même quand on ne constate l'existence d'aucun ver. Ce remède étant [illegible] à boire, l'enfant même le plus délicat ne se refuse [illegible] Préparé et vendu par John Winer, Hamilton, C. [illegible] Winer & Co. 88, Maiden Lane, N. J., et il se [illegible] 130, Fulton st., P. T. Quirk & Co., [illegible] et Atlantic sts., C. Stone, 164, Fulton [illegible] On vend aussi chez BERTRAND & BROS, à la Nouvelle-Orléans, encoignure des rues Royale et Bienville. 23 mai

---

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mardi soir, 23 juin 1846.

COTON—Arrivé depuis le 19 du courant, de Louisiane et Mississipi 815 balles; Tennessee et North Alabama 476, Arkansas 41, Mobile 32; ensemble 1364 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 5379 balles, Hull 1879, Havre 3030, Marseille, 235, Brême 622, Trieste 1077, New-York 250, Boston 592; ensemble 13,481 balles, ce qui fait une réduction dans le stock de 12,117 balles, et laisse en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 119,168 balles.

ETAT DU COTON.

1845 Septembre 1er. Stock en mains....		7,556
Reçu ces trois derniers jours......	1,364	
Arrivé antérieurement.........	1,031,119	1,032,483
		1,040,039
Expédié cette semaine...........	13,481	
Expédié antérieurement.........	907,390	920,871
Stock en mains ce soir 23 juin,		119,168

Vendredi dernier, le marché s'était fermé sans animation; les détenteurs paraissaient plus empressés de vendre. Nous n'avons aujourd'hui rien de nouveau à signaler; la disposition à vendre est peut-être plus grande encore, car la raison qui s'avance donne aux détenteurs le conseil de diminuer leur stock. Samedi, ventes de 3,500 balles; lundi, d'environ 2,400 sans aucune variation dans les prix. Les nouvelles apportées par le Great Western, dont le commerce n'eut connaissance qu'assez tard dans la journée, sont regardées comme défavorables. Aujourd'hui, la correspondance particulière étant venue donner plus de force à cette opinion, le marché est resté calme, les ventes n'ont pas dépassé 300 balles. Les acheteurs semblent décidés à attendre les nouvelles du 4 de ce mois, par le Caledonia, avant d'entamer aucune opération importante.

Les ventes des trois derniers jours sont de 6,100 balles, dont voici quelques détails:—Louisiane et Mississipi, 399 balles à 6 1/8c; 625, à 6 15/16; 275, 6 3/4; 930, 7 1/16; 128, 7 1/4; 121, 6 1/2; 380, 7c; 50 7 3/4; 660, 7c; 36, 7 1/2; 789 Alabama, —, 640 Ala, 6 3/8c, la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior	5½ @ 5¾
Ordinary	6 @ 6¼
Middling	6½ @ 6¾
Good Middling	6¾ @ 7¼
Middling Fair	7¼ @ 7½
Fair	7¾ @ 8
Fully Fair	— @ —
Good Fair	8¾ @ 9
Good and Fine	9¼ @ 10

Tennessee et North Alabama.
Average list.

Good	6¼ @ 6½
Common	5¾ @ 6¼
Extreme prices	5 @ 7

TABAC—Depuis vendredi dernier, la demande s'est soutenue avec activité; les ventes ont été d'environ 1,600 boucauts, à des prix fermes. Ces opérations se font presque exclusivement par deux maisons. Inferieur 1 1/2 à 2, ordinaire 2 1/2 à 3, fair, 3 1/2 à 4, beau, 4 1/2 à 5 choix, 5 1/2 à 6 cape de cigare, 8 à 10c. la livre.

Arrivé depuis le 19 courant, 659 boucauts—Expédié dans le même laps de tems, pour Brême, 50 boucauts, Gorée (Afrique) 76, New-York 1, Boston 29, ensemble 156 boucauts. Stock en entrepots et à bord de navires 39,393 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1845 Septembre 1—Stock en main......		7,672
Arrivés ces trois derniers jours.....	659	
Arrivé antérieurement..........	59,799	60,458
		68,130
Expédié cette semaine.........	156	
Expédié antérieurement........	28,581	28,737
Stock en mains, ce soir 23 juin...		39,393

SUCRE—Point de changement depuis vendredi dernier. Les ventes journalières sont d'environ 70 boucauts, à des prix variant de 4 à 6 1/4c. la livre pour qualités extrêmes. Il ne s'expédie presque rien au Nord.

MELASSE—La demande a été modérée pendant ces derniers jours. Les prix variant de 18 à 22c. le gallon, selon la qualité et la condition des barils.

FARINE—Le marché avait montré quelque animation depuis notre revue de vendredi dernier, mais les nouvelles d'Angleterre ont exercé une influence défavorable. Les ventes ont été d'environ 5000 barils, aux prix de $3 25 à $1 35 pour les farines de l'Ohio, et autres marques du même rang sur la place.

PROVISIONS—Le marché est resté fort calme pendant ces derniers jours, les prix n'ont subi aucune variation. Porc—Il s'est vendu de petits lots de mess, de $9 à 9 1/2 de prime, de $7 à $7 1/2 1/2. Bœuf—Point de ventes le cours est de, mess, $9 à 9 50; demi barils, de $4 50 à $4 75 prime $5 à 5 50 baril. Graisse—Ventes peu importantes à 6c la livre, les extrêmes sur la place sont de 6 3/4 à 8c. Bacon—Cet article se vend aisément; côtes, de 4 à 5c, épaules de 3 à 3c, jambons non enveloppés de 4 à 6c, Beurre de l'Ouest, cote de 6 1/2 à 11c. la livre, point de ventes. fromage, de 6 à 6 1/2c.

GRAIN—Le maïs n'est point en demande, les prix ont [illegible] Le terme moyen est aujourd'hui de 31 à 37c. le boisseau. Avoine, de 34 à 35c le boisseau en sacs. Froment, point de ventes.

WHISKEY—Ventes peu considérables de 16 1/2 à 16 3/4, pour le rectifié. Ordinaire, point de ventes.

PLOMB—Vente de 4000 saumons à $3 50 le quintal.

CHANGE—Le marché est sans animation: le cours a été, Sterling, de 7 à 7 1/2 pour cent de prime. francs, de 5 35 à 5 40. New York, 60 jours, de 1 3/4 à 2 1/4 pour ct. d'escompte; à vue, au pair ou à 1/2 pour cent d'escompte.

FRET—Le taux pour Liverpool s'est établi à 5/8d—Nous n'avons aucun changement à signaler dans le fret d'autres destinations.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIES.

Navires Tyrian, Jackson, Liverpool, J P Whitney & co
Ashland, Williams, Liverpool, L Hasle
Laura, Snow, Liverpool, J P Whitney & co
Barques New England, Long, Boston, Harrod, Darling & co
Cornelia, Young, Kingston (Jamaïque), J & Ashbridge
Goëls. Wm. G. Preston, Taylor, Port Lavacca, L Bolton
Belle, Webber, Pensacola T C Twitchell

ARRIVÉS.

Navire Champlain, Miller de Philadelphie.
Barque Sarah Hand, Bailey, de Philadelphie.
Barque Tarquin, Harding de la Laguna.
Brick Thos Walter, Marshman, de Kingston, Ja[maïque]
Steamers Creole, Hairs, de Mobile.
Jas L Day, Griffin, de Brazos St Jago.
Bois d'Arc, Gordon, de Washington.
Pride of the West, Rowland, de Weston
Monarch, Payne, de St Louis.
Homer, Burger, de St Louis.
Cuyama, [illegible], de Bayou Sara.
Judge McLean, Binkie, des Attakapas.
Waverly, [illegible], de St Martinville.

EN RIVIERE.

Navire St Mary, de New York.

PORTS ETRANGERS.
MEMORANDA.

Liverpool, 27 mai—Arrivés—Albatross, Mills, de la N. Orleans, le 23, Ward, Chipman, et Ann Jeffreys, do. le 20, T H Perkins, Edinburgh, Mountaineer, Astracan et Corea, do. le 19, Acteon, Charlemagne, United States et Eleanor, do.

Bordeaux, 16 mai—Arrivé—Aldrich, Skates, de la N Orleans.

Marseille, 14 mai—Arrivé—Francis P Beck, Stackpole, N. Orleans.

Havre, 18 mai—Arrivé—Queen Victoria, Ranlett, N. Orleans.

Gênes, 14 mai—Arrivés—Sheffield, Smith, N. Orleans, le 16, Meguntcook, Hiram, do; Trenton, Manson, do.

Au Port-au-Prince, 1er juin—Brick Leopold O'Connell, Davis, venant de la N. Orleans, et en charge pour do.

St Petersburg, 11 mai—Arrivé—Mauran, Williams, N. Orleans.

Hamburg, 24 mai—Arrivé—Léontine, Thorman, N. Orleans.

Gravesend, 20 mai—Arrivés—Henry, Greffin, N. Orleans; le 21, Ocean, Jordan, do.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	De Liverpool.	D'Amérique.
Caledonia	juin 4	juillet 1
Britannia	juin 19	juillet 16
Great Britain	juillet 7	août 1
Great Western	juillet 25	août 1

DATES.

New-York	juin 15	Liverpool	mai 20
Washington	juin 16	Havre	mai 23
Charleston	juin 18	Mexique	juin 11
Texas	juin 20	Havane	juin 10

Décédé hier matin, 23 juin, à 10 heures, Mr AMÉDÉE RIVIÈRE, né à Paris, (France) et résidant en cette ville depuis 25 ans.

Ses amis et connaissances sont invités à accompagner sa dépouille mortelle à sa dernière demeure, aujourd'hui, à 9 1/2 heures du matin. Le convoi partira de chez lui No. 85, rue Dauphine, encoignure Conti.

SUCRE—[illegible] caisses sucre, en debarquement du brick Titi, venant de la Havane.
23 jn J M CABALLERO, 20 Vieille Levée

EAU-DE-VIE DE PECHE—60 barils d'excellente qualité, à vendre par G & R. BUCHANAN & Co.
23 jn 64, rue Tchoupitoulas.

SUIF—100 barils, en magasin et à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
23 jn 64 Tchoupitoulas

BACON—10 boucauts épaules, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co.
23 jn 64 Tchoupitoulas

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations:
30 barriques vin rouge St. Emilion.
7 do do St. Julien.
14 demi barriques Margaux.
12 do Pauillac.
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge diverses qualités.
20 do 12 do et 24 demi bouteilles vin blanc Sauternes.
10 balles bouchons diverses qualités.
2 caisses de 48 demi boîtes sardines à l'huile.
EDOUARD LARRONDE,
6 juin 88 rue St. Louis

CIGARES DE LA HAVANE—21,000 Regalias et Principe, en débarquement du brick P. Soule et à vendre par TEISSEGROS & LAMPER,
20 mai 26 Vieille Levée

JAMBONS—60 barriques caisses et épaules, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

PORC—1000 barils porc inspecté et autres qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
15 juin 92, Tchoupitoulas

TOILE et corde d'Emballage &c—De différentes marques et qualités, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
18 juin 64 Tchoupitoulas

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
A TROIS PIASTRES,
Encoignure des rues Royale et St.-Louis.

LE propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer que, quoiqu'il ait réduit ses prix, il s'engage comme par le passé, à ne livrer que des portraits d'une ressemblance et d'un travail parfait.

On trouvera constamment à son atelier des instruments garantis, des plaques, produits &c. &c., enfin tout ce qui a rapport au Daguerreotype, aux prix les plus modérés. [illegible]

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer que Mr. JOHN J. SLENGERDEND est candidat à la place d'Alderman du premier district de la première Municipalité. Il sera soutenu par tous les ouvriers.

☞ *Aux Editeurs*—Veuillez annoncer que M. CYPRIEN DUFOUR est candidat à la place d'alderman pour le second district de la Première Municipalité.

Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer que M. A. GRAILHE est candidat à la place d'alderman pour le 1er district de la 1ère municipalité.

☞ W. E. MURPHY est candidat pour représenter le quatrième district, dans le Conseil de la Première Municipalité.

☞ RALPH DE PASS ayant consenti à se porter comme candidat à la place d'Alderman du premier district de la Première Municipalité, M. Jahne se retire des rangs et prie ses amis de voter pour M. De Pass.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer que M. OCTAVE DE FLECHIER est candidat pour la place d'alderman du troisième district de la Première Municipalité, en remplacement de A. Brusle, Esq., démissionnaire, et qu'il sera soutenu par SES AMIS.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. DIEUDONNE ROBY DE KERNELIN, comme candidat pour alderman du premier district de la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS

☞ Nous sommes priés d'annoncer que le Docteur LUZENBERG se portant comme candidat pour la place d'alderman pour représenter le 1er district de la Première Municipalité, M. P. A. Bertrand retire sa candidature et prie ses amis de voter pour le Doct. Luzenberg.

☞ AVIS—M. JOHN LEDGE rue Royale, No. 1[illegible], est chargé de ma procuration durant mon absence de la ville. Les personnes ayant des affaires avec moi, voudront bien s'adresser à lui.
Nouvelle-Orléans 20 juin 1846
23 juin—3 JOHN BELLOW Jr.

AVIS—La société qui existe entre les soussignés, sous les noms de Dudouyt et Teulade, arrivant à son terme, sera dissoute à partir du 30 juin du présent mois. M. Dudouyt demeure chargé de la liquidation, et continue pour son propre compte le même genre d'affaires.
Les personnes qui ont des réclamations contre la dite société, peuvent les présenter de suite, et celles qui lui doivent sont invitées à régler leurs comptes dans le plus bref délai. Nlle. Orléans le 24 juin 1846.
24 juin N. DUDOUYT. E. TEULADE.

CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE.
A 50 POUR CENT AU-DESSOUS DU COURS.
Encoignure des rues Royale et Dumaine.
NORMANDIN FRERES [illegible] liquidation et vendent positivement à prix de facture, comme on peut le voir par les prix suivans:

Chapeaux de paille d'I[talie] [illegible]	$1 à 3	Cravates d'été	[illegible]
Gants [illegible] Ecosse	40	Foulards des Indes	[illegible]
do	50	Bretelles,	[illegible]
Mouchoirs batiste		do	[illegible]
à vignettes, 75c à $1		do	[illegible]
Mouchoirs ama bam [illegible]		Chemises, [illegible]	[illegible]
Chemises couleurs $1 à 2		Cols satin	[illegible]
Eau de Cologne extra		Pommade fine	$0 10
bouche	$0 60	do superfine	20
do do do	70	Graisse [illegible]	25
do double extra	35	Moelle de bœuf	25
do 3 quarts litre	30	Huile antique	25
do double de do	15	do Macassard	10
Extrait d'odeur carré		do Florence	25
taillés	50	do Perce ondine	25
do do do	30	Savon fin à la rose enveloppes	
do do do	20	do do	15
Poudre pour les dents	20	do do	15
Eau de Botot véritable	75	do d'Amande	10
Opiat	40	Cosmétiques	5
Vinaigre de Rouge	15	do do	10
Blanc de perle	25	do do	15
Rouge fin de théatre	25	Rase à barbe	30
Cold Cream	30		24 ju

TEXAS.
AVIS IMPORTANT.

LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Medina, à 25 milles à l'ouest de San Antonio, depuis le 3 septembre 1844,
Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la protéger.
Il continue également dans les limites de 400 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession et à tout célibataire au dessus de 17 ans, 160 acres.
S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Léonard Dobbin, Esq. rue Bienville, No. 13, ou au soussigné, sur la colonie.
Nouvelle-Orléans 23 juin 1846.
23 juin—3 m H. CASTRO

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Attendu que Patrick McMahon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être nommé exécuteur datif de feu Patrick McCabe, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire les raisons [illegible] pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN
24 juin—3 en 10 Député greffier

CAFE de la Havane—100 sacs café à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
24 juin

TABAC de Cuba—150 balles capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
24 juin 30 St Louis

CIGARES de la Havane—30,000 Regalias de différentes marques, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
24 juin 30, St. Louis

HUILE—400 pouches huile de Malaga, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
24 juin 30, St Louis

PICADURA—20 barils de qualité supérieure à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
24 juin 30 St. Louis

GRAISSE—100 barils et 500 barillets, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
24 juin 92, Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—20 barils bonne pour l'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
24 juin 92 Tchoupitoulas

FARINE—1200 barils farine de [illegible] marque de boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
24 juin 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 barrillets beurre de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
24 juin 92, Tchoupitoulas

MAIS—5,000 boisseaux, en bon état, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
24 juin 92, Tchoupitoulas

CHANDELLES—70 caisses chandelles de composition, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
24 juin 92, Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils rectifié, 8 balles houblons, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
24 juin 34 Tchoupitoulas

FARINE—500 barils, des moulins de Carroll, 400 de l'Aigle, 150 do de Chouteau, 100 do de Rochester, 200 do de l'Union, 250 do du Phenix, 150 do du Missouri, 200 do de McElroy, 450 do de Washington, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
24 jn 34 Tchoupitoulas

Dissolution de Société.

LA société ci-devant existante entre les soussignés, sous la raison de Neville, Tourne & Co, et Emerson Tourne & Co, a été dissoute le huit du courant. M. Neville se retirant des deux commandites. W. Emerson et P. M. Tourne sont seuls chargés de la liquidation des affaires des dites sociétés, avec lesquels tous réglements doivent être opérés, et ils continueront le même genre d'affaires à partir de cette date sous le nom de Emerson, Tourne & Co. pour leur propre compte.
J. NEVILLE.
P. M. TOURNE.
23 juin W. EMERSON.

CONCERT GRATIS
DANS LE JARDIN DE CARROLLTON.

LA Compagnie des chars à vapeur de la Nouvelle Orleans et de Carrollton a engagé un magnifique ORCHESTRE qui, sous la direction de MM. Lehmann et Sy, jouera tous les dimanches dans les Jardins de la Compagnie.
Il n'y aura aucune rétribution pour l'entrée: le Concert et les Jardins sont ouverts gratis au public.
19 juin JOHN HAMPSON, Ingénieur.

MAQUEREAUX—ALOSES—HARENGS — Maquereaux extra No 1—4 barils, 30 barillets, 25 demi do. Maquereaux grand No 1—75 barils, 150 demi do; 100 quarts do, 30 barillets.
Maquereaux No 1—45 demi barils, 100 quarts do, 50 barillets.
dito mess—45 barillets.
dito No 2—100 barils, 100 demi do, 75 quarts do.
dito No 3—200 do.; dito No 3 du Sud, 90 do.
Harengs No 1—60 barils, 5 demi do. 30 demi barillets.
Aloses mess—8 quarts de baril, etc., à vendre par HARROD, DARLING & Co,
23 juin 49, Commune

MARCHANDISES—200 caisses et 250 demi do savon No 1, marque de Livermore; 190 demi caisses do extra No 1; 900 rames papier de paille, 50 douz balais de millet; 25 caisses amidon de Proctor; 50 paniers huile d'olive de Piagniol; 20 barillets haricots blancs; 500 barillets clous de Plymouth assortis. —Aussi—
Vin de Champagne, marque de la cie, 100 paniers nattes de Canton, unies et à carreaux, 300 pièces, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
23 juin 49 Commune

FARINE—400 barils, moulins de McElroy, article pour boulangers, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
20 jn 34 Tchoupitoulas

CUIRS A SEMELLE—12 rouleaux, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
20 juin 34, Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de 650,000 cigares des meilleures marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
20 juin 34, Tchoupitoulas

CORDE d'Emballage—130 rouleaux cordages, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
20 juin 34 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils, des moulins de St. Louis, article pour boulangers, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 jn 34 Tchoupitoulas

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepots à l'épreuve du feu, nommés "Western Phœnix, Union, Union No. 2 et Branch," et dans cinq autres entrepots et magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils peuvent en tout tems nettoyer et reemballer le chanvre de la manière la plus expéditive, et en même tems aussi proprement que possible, ainsi, pour la corde et toile d'emballage, qui aurait été endommagée de quelque façon que ce soit, à bord ou dans les magasins.
Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 80,000 barils. EMERSON, TOURNE & Co,
19 juin 138, Tchoupitoulas

TABAC—A vendre chez MM. Wapler & fils, rue de la Douane No 92
10 balles St. Domingue, pour capes.
30 balles Havane pour tripes et capes.
19 juin—6

MAIS—6000 sacs, en magasin et à vendre par L. D. C. WOODS,
19 juin 80, Magasins

RIZ—30 tierçons 1re. qualité, en magasin et à vendre par L D C WOODS,
19 juin 30 Magasins

DIVERS—10 surons indigo Caracas, 400 caisses thé Souchi, 100 barillets [illegible], 100 caisses chandelles de composition, 100 rouleaux corde d'emballage, 30 balles coutils écrus, 25 barils vieux whiskey de Monongahela, 50 paniers huile d'olive, 100 paniers champagne marque de la cie. A vendre par L D C WOODS,
19 juin 30, Magasins

FARINE—1000 barils, [illegible]

Jury Médical de l'Etat de la Louisiane.—Département de l'Est.

Noms des Médecins, Pharmaciens et Sage-femmes qui ont rempli les formalités requises par la loi, savoir:

Médecins

Albuzzi, P	Ivard,
Alpuente,	Jones, J
Anderson, W D	Jatzzebski, V
Byrenheit,	Jerman, J
Biamonti,	Kerr, J E
Beugnot, J	Ker, J J
Bourgeat, J	Kennedy,
Barton, H	Logan,
Barbe, J F	Lambert,
Bean, R	Landreaux, J C
Barrolle, F O	Lemonnier, Y R
Bazerque, B E	Ladmirault, L
Brodenick, M	Labatut, J
Brent, W T	Luzemberg, C A
Cage,	Lewis, J H
Cités, C C	Lauzin, J
Campbell, G W	Mane,
Cokett, J S	Marchand, L A
Charaux, S D	Mather, G.
Carter,	Merick,
Cenas, A H	Mercier, P J H
Chesé, R H	Martin, E
McCormick, A	Natili,
Dousson,	O'Regan, D
Delachaise,	Piussan,
Debourg,	Potit, T
Dupuy, J	Picton,
Dupas, J	Pecquet, L C A
Darel,	Ridgely,
Drame,	Rice,
Dorel, F	Rivet, J N
McDowel, H G	Ramé, H
Formento,	Remeon, G
Fortin, E	Rooke, H D
Fenner, E	Stone,
Ferrier, A	Schnable, A
Forsyth, D W	Souterre,
Faget, J C	Sunderland,
Farquharson, R J	Sloane, W K
Fourts, J M	Tricou, H
Gourrier,	Tricou, F
Guesnard,	Thomas,
Gautier, J B	Tudor, H J
Harris, E	Turpin, C C
Hort, W P	Taft, G M
Haudressy,	Thorpe, F J
Hoit, J G	Tureaud, J A D
Hester, A	Vignaut, E
Hacker, J B	Valetti, dd, C
Hare, W	Wiendall, A G
Hire, W H	Wilkinson, J B
Holliday,	Wills, N J
Henderson, J B	Zegener,
Holmes, H	Zabendec, J B

Pharmaciens

Andreau P	Gamotis,
Blanchet,	Grambois
Barbot,	Greveon,
Boyne,	Gourdon, J
Bonnabel,	Gottshalk, C
Brelier, A	Lavenere
Bozzano, F	Landes,
Bertrand, P A	Labiche, J
Chabance,	Morgan, G
Coussan, P	Madeline,
Curtis,	Martin,
Canton,	Nystrand, C H
Cusseine,	Peychaud, A
Docongé,	Pinac, L
Deniche,	Rossi, J
Duffin, J	Rose, F H
Ducloz,	Serda,
Davis, E H	Shaw,
	Winding, H B

Sage-femmes

Coulotte,	Dezeveau,
Claret,	Loudreau,
	Marchandié.

Tous Médecins, Pharmaciens et Sage femmes qui jusqu'à ce jour n'ont pas rempli les formalités requises par la loi sont invités à se présenter devant le Jury Médical, sous peine d'être poursuivis conformément à l'article 5 des lois qui règlent le Jury Médical, ainsi conçu:

Extrait de la loi sur le jury médical, approuvé le 27 mai 1840.

Section 5.—Il est de plus décrété, &c., Que tout individu qui exercera dans l'Etat de la Louisiane, la profession de médecin, celle de pharmacien, ou celle de sage-femme, sans avoir une licence spéciale émanée du Comité Médical, sera passible, pour la première offense, d'une amende qui n'excédera pas cent piastres, et pour la seconde, d'une amende qui ne pourra être au-dessous de deux cents piastres, ni au-dessus de cinq cents piastres, laquelle amende pourra être recouvrée par le Comité Médical par-devant toute cour de juridiction compétente de cet Etat; et le montant des dites amendes sera versé dans la caisse de l'Hôpital de Charité.

Un délai de 30 jours est accordé à toute personne qui se trouve en contravention avec la loi.

Toute lettre doit être affranchie.

P. A. BERTRAND
22 juin—6 Secrétaire du Jury Médical

JURY MEDICAL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Est

TOUS les Médecins, Pharmaciens ou Sages Femmes dont les noms auraient été omis sur la liste publiée par le Jury-Médical, sont priés de faire parvenir au soussigné, leurs noms et résidence, respectifs, afin qu'ils soient portés sur la nouvelle liste qui sera publiée à la fin du mois.
23 juin—7 P. A. BERTRAND.

AVIS.

QUELQU'INVOLONTAIRE que soit l'oubli de mon nom sur la liste des Pharmaciens publiée dans les journaux d'aujourd'hui, je crois devoir à ma clientèle de ne pas attendre la seconde publication que l'on promet, pour lui faire savoir que j'ai été licencié par le Jury Médical de la Nouvelle Orléans le [illegible] 1838, au moyen d'ouvrir ma pharmacie, Dauphine, encoignure Dauphine et Hôpital.
22 juin 1846. RUDL[illegible] pharmacien.
24 juin—2 [illegible] de la Faculté de Montpellier [illegible]

MME. FERRIOT, née Godin, reçue Sage femme par la Faculté de médecine de Nancy et de Strasbourg et le Jury médical de la Nouvelle Orléans, le 22 décembre 1844 [illegible] croit de devoir à sa clientèle de ne pas attendre la correction [illegible] que son nom a été omis involontairement.
24 juin—3

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1846.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes possédant des propriétés foncières ou des esclaves dans cette partie de la paroisse d'Orléans, formée des Municipalités No. Un, Deux et Trois, que le tableau d'assessment des dites propriétés et esclaves, pour l'année 1846, est déposé au bureau des assesseurs des taxes d'Etat, Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et y restera exposé tous les jours depuis neuf heures A. M., jusqu'à trois heures P. M., jusque et compris le 30 juillet 1846.
20 juin—30

AVIS—Toutes personnes qui doivent à la succession de feu Thomas Barrett, sont requises de venir régler sans le moindre délai; et celles qui ont des réclamations contre cette succession de présenter leurs comptes, avec preuves à l'appui dans le temps prescrit par la loi, à
S. PEYROUX, } Exécuteurs testamentaires
D. GRIFFON.
1er juin—10 No. 11 rue de la Vieille Levée

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis qu'ils leur nouvelle maison No. 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien négligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et comptent sur leurs efforts pour mériter la confiance du public.
New-York, 30 mai 1846 30mai—[illegible]

A VENDRE.

UNE GROCERIE ET CAFÉ, avec marchandises et accessoires, située dans un quartier très fréquenté de cette ville. S'adresser à M. L. Neyrand, No. 31, rue Conti, à côté le Café de l'Aigle.
11 juin—1m

T. W. COLLENS, avocat,

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il tient son bureau au No. 43 rue de la Douane, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres.
18 juin—1m

ON demande à acheter un bon nègre d'un moyen âge, pour dîner. S'adresser au No. 26 rue Toulouse.
17 juin—

UNE Dame artiste, maîtresse de piano, à l'institution de Mme Desrayaux (rue des Remparts, encoignure Bienville), désire trouver un pied à terre dans une famille à Biloxi, pour le temps de l'épidémie. 16 juin—2

CHANGEMENT DE DOMICILE.—MM. Malard & Armistead ont transporté leur domicile au No. 96, rue des Magasins.
Ils ont constamment en mains, un grand assortiment de marchandises sèches, habillement pour nègres, brodequins, etc.
17 juin

COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU MOYEN DU GAZ.
Nouvelle Orléans, 9 juin 1846.

LE bureau de la direction, a aujourd'hui déclaré un dividende de cinq pour cent, pour les six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leur représentant légal, le 1er juillet prochain et jours suivants.
Par ordre P. N. WOOD,
9 jn—1m Caissier

Bureau de la Compagnie d'Assurance contre les risques de la Marine et [illegible]
Nouvelle-Orléans, 12 juin 1846.

UNE assemblée des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau d'Agence du Pelican Compagnie d'Assurance Mutuelle, rue du Camp, No. 47, le samedi 27 juin courant, à midi, afin de prendre en considération un acte de la Législature de la Louisiane, passé à sa dernière session et approuvé le 1er juin 1846, intitulé [illegible] pour venir au secours de la Compagnie d'Assurance [illegible] les risques de la Marine et du feu.
Par ordre de la Direction.
GEO. C. LAWRASON,
12 juin—14 Secrétaire

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR PHILIPPE ALBUZZI, a transporté sa demeure de la rue Dauphine à son ancien domicile rue Ste. Anne, No. 126, entre les rues Dauphine et Bourbon.
1 juin—1m

20,000 FRANCS à cinq jours de vue sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par VICTOR ROUMAGE
6 juin—1m 27 rue [illegible]

LES soussignés ayant terminé entièrement la vente de leurs marchandises, à l'encan, le 13 courant, prient les personnes qui leur doivent de vouloir bien les régler le plus tôt possible, et les personnes auxquelles ils peuvent devoir, de présenter leur compte à leur magasin, rue de Chartres No. 66, (au premier)
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
23 jn—4 CHAUVIN & LEVOIS

CEUX qui désirent prendre des Bains à la Baie St. Louis, pourront louer une maison sur le bord de la mer pour une grocerie ou marchandises sèches. La maison a deux chambres, et cuisine. On la prendra pour la saison ou pour l'année. Une autre petite maison avec deux chambres et une cuisine. S'adresser rue du Quartier, No. 74, entre Condé et Royale.
23 jn—8

LES créanciers de François Verrier sont invités à se présenter au bureau du soussigné pour y recevoir le solde du dernier dividende GEO. BERGEROT, syndic, No. 6 Royale
23 juin—3

SUCRE HAVANE—130 caisses en débarquement du brick Titi, à vendre par L. CANTIN.
23 juin 42, Gravier

TABAC—24 balles tabac Havane, pour capes et tripes, en débarquement du brick Titi, et à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier

BOIS DE CAMPECHE—A vendre par BERTRAND & FILS et Encoignure Royale et Bienville
10 juin

A VENDRE. En débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux:
130 caisses cerises, abricots et prunes à l'eau de vie;
12 caisses pêches et abricots au jus.
LOREILHE & Co.
Encoignure Royale et Douane

A VENDRE—En débarquement du navire Globe, de Marseille:
15 caisses Eau verte;
25 do Salaisons assorties.
LOREILHE & Co.
30 juin Encoignure Royale et Douane

FARINE—300 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,
30 juin 138, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Ratana et à vendre par le soussigné: [illegible] balles, demi et quarts de bo[illegible] CHS. DUFOUR 11, Conti